



CHIFFRES CLES DES DECHETS  
ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Bilan 2019



Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



EDITION 2021

## En Bref...

L'année 2019 semble amorcer une baisse dans l'évolution des quantités globales de déchets (hors BTP) entrants dans les installations de traitement en Guadeloupe.

379 851 tonnes de déchets sont comptabilisées pour l'année, soit une diminution de -2,4% par rapport à l'année 2018.

Cette diminution cache néanmoins quelques disparités en fonction du flux de déchets : les ordures ménagères résiduelles (+2%), les déchets organiques (+8%) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (+19%) également.

En revanche, il est à souligner que la quantité de déchets destinées à l'enfouissement diminue depuis l'année 2015 et présente une évolution de -14%.

Par ailleurs, près de 43% de ces déchets ont été réceptionnés en vue d'une valorisation (161 580 tonnes), dont plus de la moitié en Guadeloupe.

La valorisation des déchets progresse significativement (+41%) par rapport à 2015. Ce bon résultat est à souligner car il intervient dans un contexte mondial où les cours des matières secondaires sont au plus bas (poudrette de pneus, ferraille...).

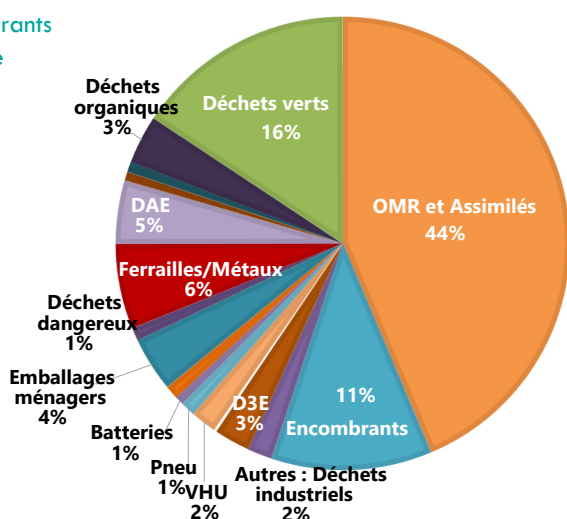
Bien que le recours à l'enfouissement diminue, il demeure le mode privilégié de traitement des déchets, 57% en 2019.

## Chiffres clés 2019

- **379 851 tonnes** de déchets réceptionnés en Guadeloupe dans les centres de tri et de traitement (hors déchets du BTP) ;
- **43%** des déchets entrants dans des filières de valorisation, soit une progression de 41% par rapport à 2015 ;
- **98%** de la population couverte par un service de collecte sélective des emballages ménagers en apport volontaire ;
- **56%** de la population couverte par un service de collecte sélective des emballages ménagers en porte-à-porte.

# DÉCHETS RÉCEPTIONNÉS DANS LES UNITÉS DE TRAITEMENT OU DE TRI

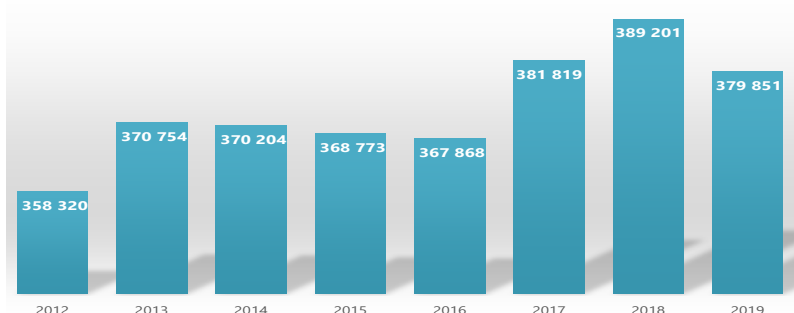
Répartition des déchets entrants dans les installations de traitement en 2019



Répartition des déchets entrants dans les installations de traitement (en tonnes)

Type de déchets	Tonne	%
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	165 815	44%
Encombrants	43 488	11%
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	10 379	3%
Véhicules hors d'usage (VHU)	7 033	2%
Pneus	3 929	1%
Emballages ménagers	14 794	4%
Verre	3 505	1%
Ferrailles/Métaux	23 070	6%
Meubles	51	<1%
Déchets des activités économiques (DAE)	17 159	5%
Médicaments	23	<1%
Bois et sous-produits (palettes)	2 772	1%
Lampes	11	<1%
Panneaux photovoltaïques	3	<1%
Déchets dangereux	3 662	1%
Piles	21	<1%
Batteries	2 359	1%
Autres : Déchets industriels	6 714	2%
Déchets organiques	13 129	3%
Déchets verts	59 555	16%
Boues	2 377	1%
<b>TOTAL</b>	<b>379 851</b>	
<b>Évolution 2018-2019</b>		<b>-2,4%</b>

Déchets réceptionnés dans les installations de traitement en tonne

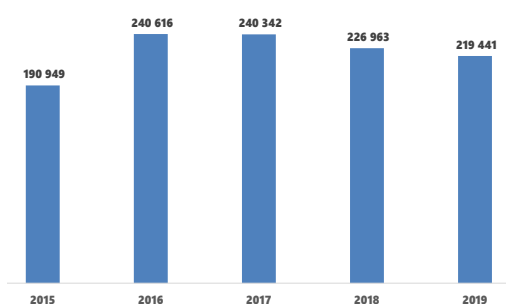


# COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

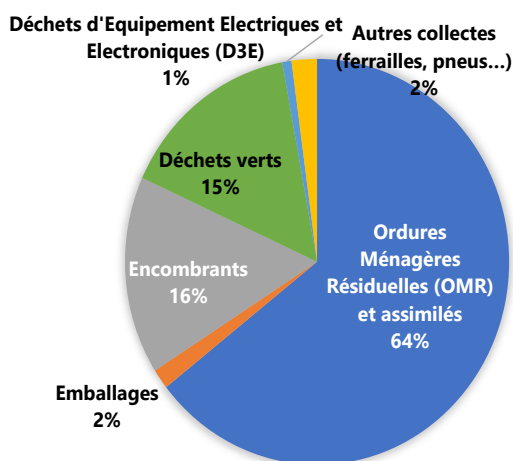
Le service public de collecte des déchets assuré par les collectivités locales en porte-à-porte a permis de collecter **219 441 tonnes** en 2019, soit 1,53 kg/hab/jour.

	Tonnes
Ordures ménagères résiduelles et assimilées	141 309
Emballages	3 511
Encombrants	34 666
Déchets verts	33 589
D3E	1 697
Autres collectes (ferraille, pneus)	4 668
<b>Total des déchets collectés</b>	<b>219 441</b>

## Évolution des tonnages de déchets collectés en porte-à-porte



## Répartition des typologies de déchets collectés en porte-à-porte



Ratio de collectes de déchets ménagers totaux par habitant en kilogramme

Kg/hab/an	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	493	571	586	571	514	484	597	604	610	558

En 2019, **558 kg/hab** de déchets ont été collectés en porte-à-porte.

Kg/hab/jour	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	1,35	1,57	1,61	1,56	1,41	1,33	1,62	1,65	1,67	1,53

En 2019, **1,53 kg/hab/jour** de déchets ont été collectés en porte-à-porte.

*Par comparaison, la collecte de déchets ménagers et assimilés au niveau national est de 374 kg/hab/an en porte-à-porte.*

# COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

L'apport volontaire est un mode de collecte par lequel la collectivité met à disposition de la population un réseau de contenants répartis sur le territoire et accessibles à tous les usagers.

L'usager vient lui-même déposer les déchets qu'il a pré-triés, sur un site aménagé par la collectivité : borne d'apport volontaire et déchèterie.

## COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

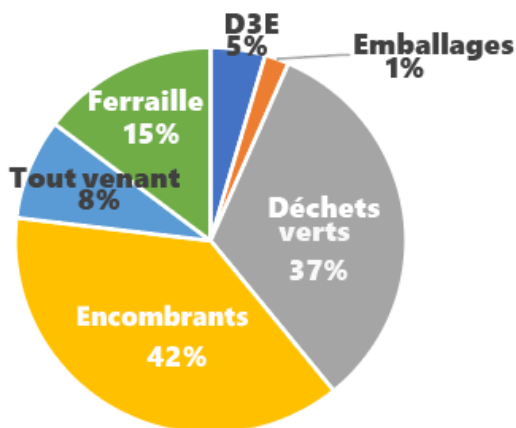


**10**  
déchèteries

**39 321**  
tonnes  
de déchets collectés

**101 kg/hab**  
de déchets collectés

## Répartition des déchets collectés en déchèterie en 2019



## BORNE D'APPORT VOLONTAIRE

Les bornes d'apport volontaire sont des conteneurs permettant la collecte :

- du verre ;
- des flacons plastiques, des papiers et cartons, des canettes et boîtes de conserve.

Les emballages y sont apportés par les usagers afin d'y être déposés provisoirement en attendant leur ramassage en vue de leur tri en usine et leur recyclage.

**1 348**  
Bornes d'apport volontaire

**98 %**  
de la population  
Couverte par la collecte en apport  
volontaire



# L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN GUADELOUPE

L'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

## ZOOM SUR L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

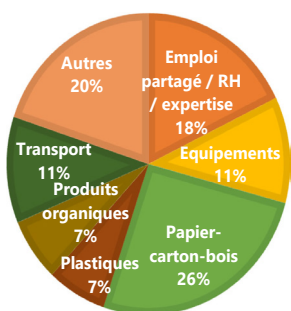
L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) est un levier de l'Économie Circulaire à destination des entreprises et des collectivités qui vise à optimiser les flux de matières, d'énergies et de personnes sur un territoire donné via des synergies inter-entreprises.

### Atelier Programme Territorial de Synergies Inter-entreprises (PTSI)

Le but du Programme Territorial de Synergies Inter-entreprises est de créer un vaste réseau d'entreprises multi-sectoriel créateur d'opportunités.

Le programme facilite la collaboration entre les acteurs du territoire et notamment la mise en place de synergies aux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

**En juillet 2019 s'est déroulé, l'atelier PTSI n°2, 17 entreprises étaient présentes et 231 opportunités de synergies ont pu être identifiées.**



### Projet PALETT'ILE Guadeloupe

L'atelier PTSI 2019 a permis de comptabiliser un gisement de 1290 tonnes de palettes.

Le 15 novembre 2019, 14 entreprises ont participé à un atelier de travail axé sur la valorisation des palettes, conduit par Synergile. Cet atelier a permis aux entreprises d'échanger, d'identifier leurs besoins, de proposer des solutions de valorisation des palettes en réduisant leurs coûts et en mutualisant leurs moyens avec des partenaires potentiels.

**À la suite de l'atelier du 15 novembre 2019, 7 synergies ont pu être concrétisées.**

### Plateforme d'échange inter-acteurs de la Guadeloupe KARU EXCHANGE

Cette plateforme facilitera les échanges de ressources, de services entre les acteurs. Pour la conception de cette plateforme :

- 155 entreprises sollicitées
- 20 cartographies d'entreprises
- 23 entreprises fournisseuses de données
- 46 ressources recensées et toujours disponibles





**Merci aux fournisseurs de données et experts qui ont permis de réaliser ce bilan 2018 - 2019 :**

**Partenaires publics :**

ADEME, DEAL, Région Guadeloupe, Conseil Départemental, INSEE, SYVADE.

**Intercommunalités :** Communauté de communes de Marie-Galante, Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, Communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe, Communauté d'agglomération du Nord Grande Terre ;

**Partenaires privés :**

Auto Casse Plus, Caribéenne de recyclage, C2D Consulting, E-Compagnie, Eco-mobilier, Énergipole-Group, Groupement des producteurs de bananes, Gwada TP, Karukera Assainissement, Per Antilles, SARP Caraïbe, SGB, SGEC, SGTP, Séché Healthcare, SNR, Agrivalor, Écosystem, CITEO, Corepile, EcoDDS, Recylum, DASTRI, Cyclamed, TDA, Valdelia.

L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire (ORDEC) est un outil partenarial d'aide à la décision créé dans le but de répondre à une demande d'intérêt général. Il vise à centraliser des données afin de les analyser et d'en assurer la diffusion. Les données peuvent être collectées, mesurées ou issues d'études spécifiques.

L'observatoire régional des déchets et l'économie circulaire de la Guadeloupe est composé :

- D'un **secrétariat**, assuré par Synergîle, qui coordonne administrativement l'observatoire et en assure les missions ;
- D'un **Comité de l'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire**, composé de la Région Guadeloupe, de la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL), de l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) et du pôle d'innovation Synergîle.

## Les membres du Comité de l'observatoire



Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement







## Ressources documentaires ORDEC



L'ensemble des travaux de l'observatoire sont téléchargeables sur :

[www.synergile.fr](http://www.synergile.fr)

Scannez  
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag  
gratuite sur [unitag.io/app](http://unitag.io/app)



Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire

**Synergile**

Immeuble France-Antilles

ZAC de Mondoug Sud - 97122 Baie-Mahault, Guadeloupe

[www.synergile.fr](http://www.synergile.fr)